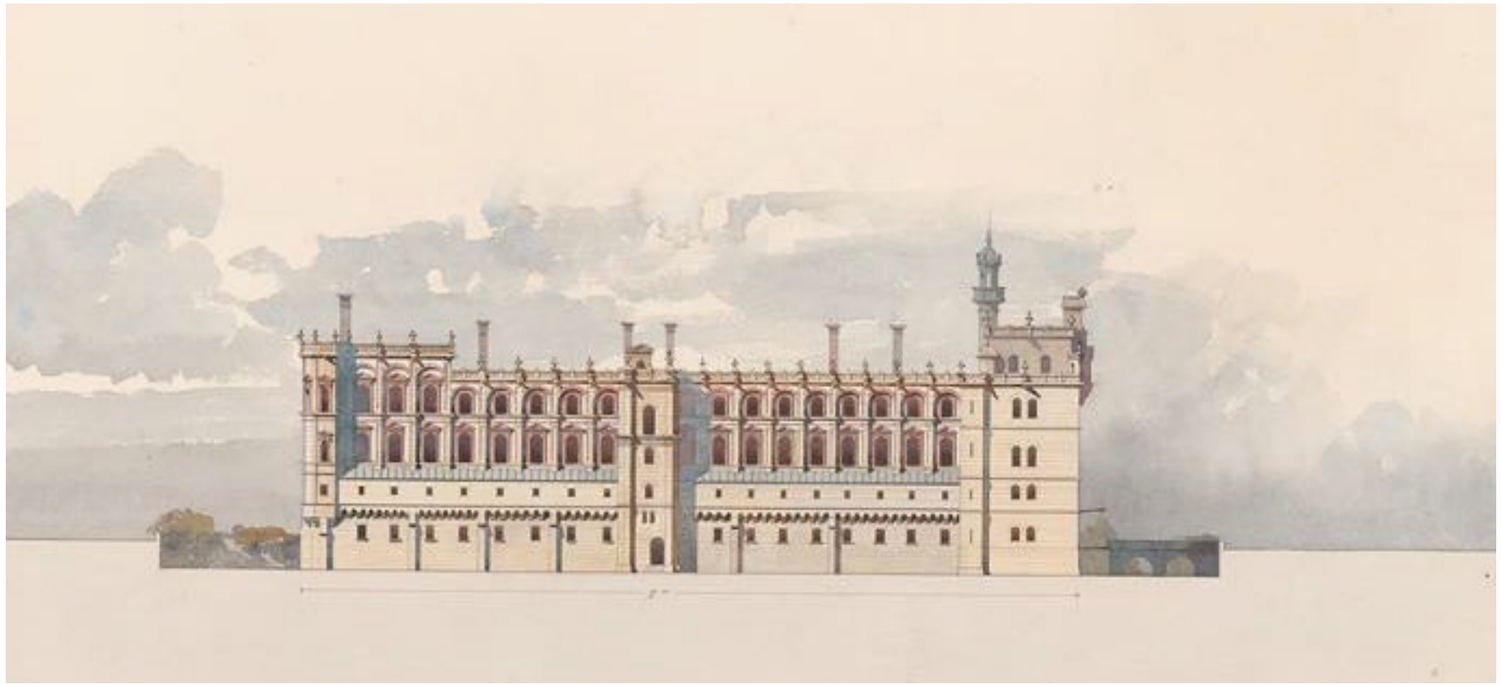
CHATEAU DE SAINT GERMAIN-EN-LAYE

Dossier de Consultation des entreprises

Maîtrise d'ouvrage : OPPIC

Département des Yvelines

DCE - PIÈCES GRAPHIQUES
Désenfumage des escaliers



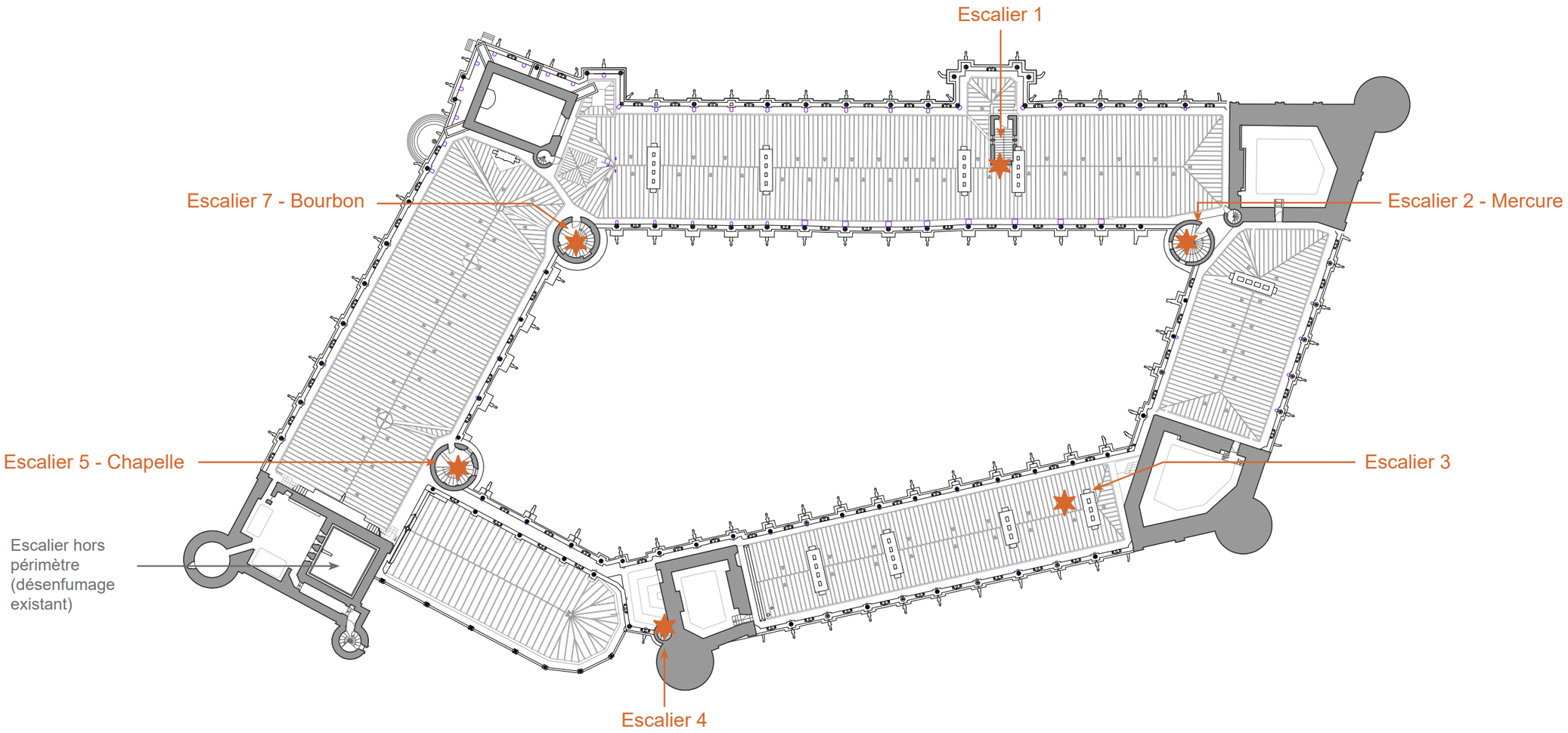
ARCames Architectures - Architecte en Chef des Monuments Historiques
Alternet - BET Fluides

Juillet 2026

LOCALISATION DES ESCALIERS DÉSENFUMÉS

Plan de toiture

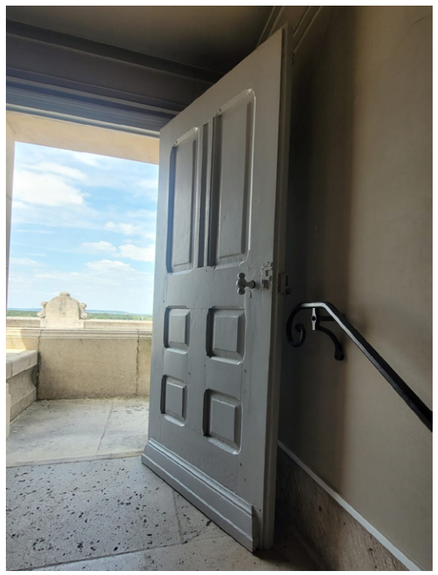
échelle 1:500



Escalier accessible au public (mise en oeuvre d'un système de désenfumage)

LOCALISATION DES PORTES INTÉGRANT DES OUVRANTS DE DÉSENFUMAGE

Escalier 1 - Equipement porte avec système de désenfumage



Escalier 2 - Equipement porte avec système de désenfumage



Escalier 4 - Equipement porte avec système de désenfumage



Escalier 5 - Equipement porte avec système de désenfumage

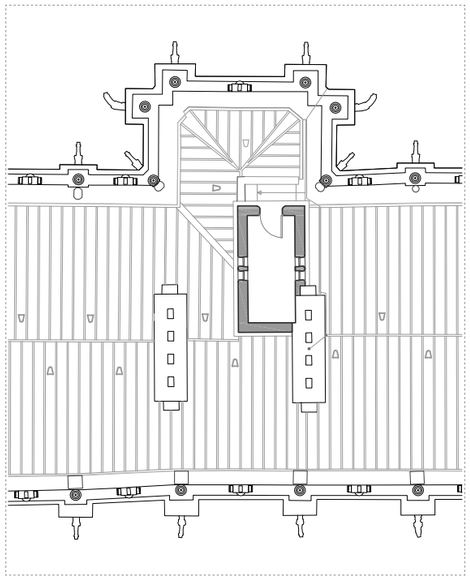


Escalier 7 - Equipement porte avec système de désenfumage

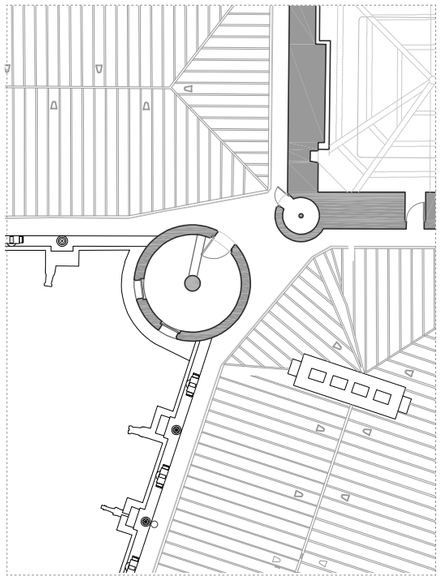


Plan de toiture
échelle 1:500

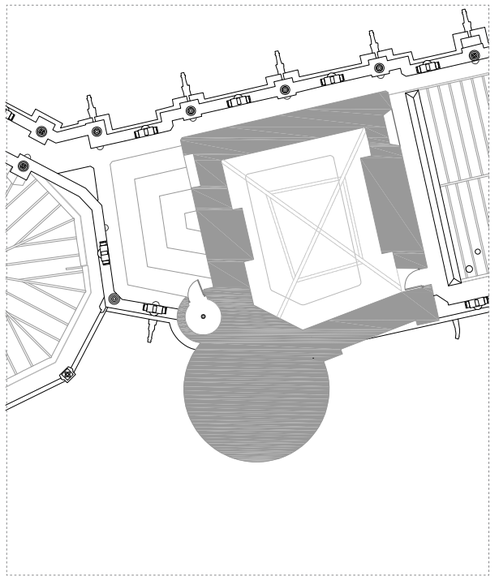
Escalier 01



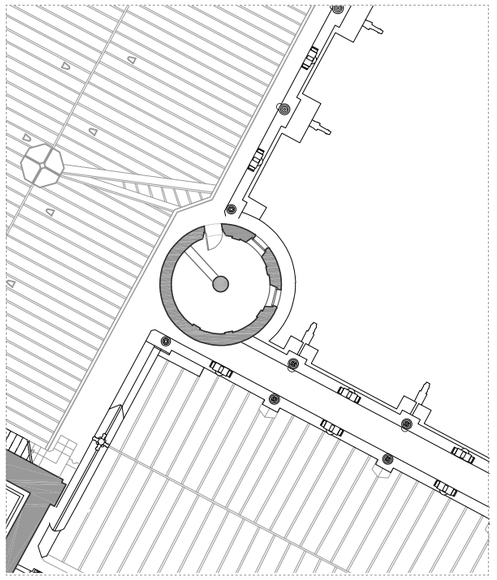
Escalier 02



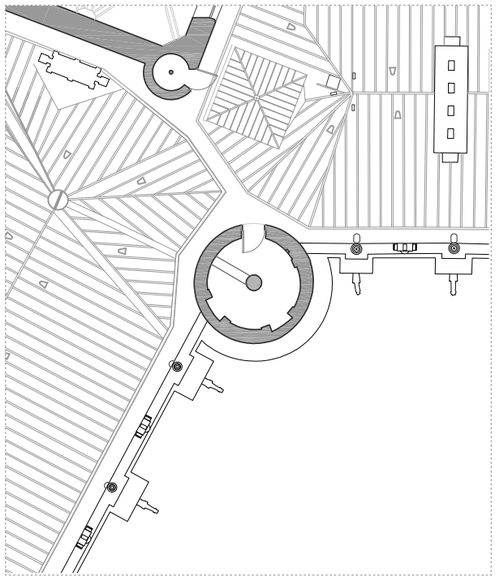
Escalier 04



Escalier 05



Escalier 07



CHATEAU DE SAINT GERMAIN EN LAYE - Yvelines
DCE - Pièces graphiques - Juillet 2026
OPPIC - Maître d'ouvrage
ARCames Architectures - Architecte en Chef des Monuments Historiques/ Alternet - BET

PROGRAMME DE TRAVAUX

Porte neuve avec intégration d'un châssis de désenfumage

Description de l'ouvrage

Fourniture et pose d'une porte neuve à la française, réalisée à l'identique de la porte historique existante, comprenant la restitution des profils et moulurations selon les dispositions d'origine.

La porte intégrera, dans sa partie supérieure, un châssis de désenfumage dissimulé dans la composition de la menuiserie, afin de préserver l'aspect architectural de la porte.

Le châssis devra présenter une surface utile d'évacuation des fumées de 1,00 m², conformément aux prescriptions du lot SSI et aux exigences réglementaires applicables.

Dépose

- Dépose soignée de la porte existante, de son dormant et de l'ensemble des quincailleries associées.
- Protection des sols, murs et éléments patrimoniaux environnants pendant toute la durée des interventions.

Fourniture et pose d'une porte neuve

- Réalisation d'une porte neuve sur mesure en bois.
- Reprise à l'identique du dessin de la porte existante : forme générale, panneaux moulurés, épaisseurs apparentes, profils.
- Reprise des dimensions existantes afin de s'inscrire dans l'encadrement en pierre conservé.
Fourniture et mise en œuvre d'un dormant neuf adapté aux performances mécaniques et au dispositif de désenfumage.

Intégration du désenfumage

- Intégration dans la partie supérieure de la porte d'un ouvrant de désenfumage conforme au schéma de principe fourni par la maîtrise d'œuvre.
- L'ouvrant devra être discrètement intégré à la composition de la porte afin de préserver son aspect architectural.

Fourniture et pose d'un système d'ouverture pneumatique comprenant :

- vérin(s) pneumatique(s),
- réseau de commande,
- déclencheur et accessoires nécessaires au fonctionnement,
- raccordements et réglages.

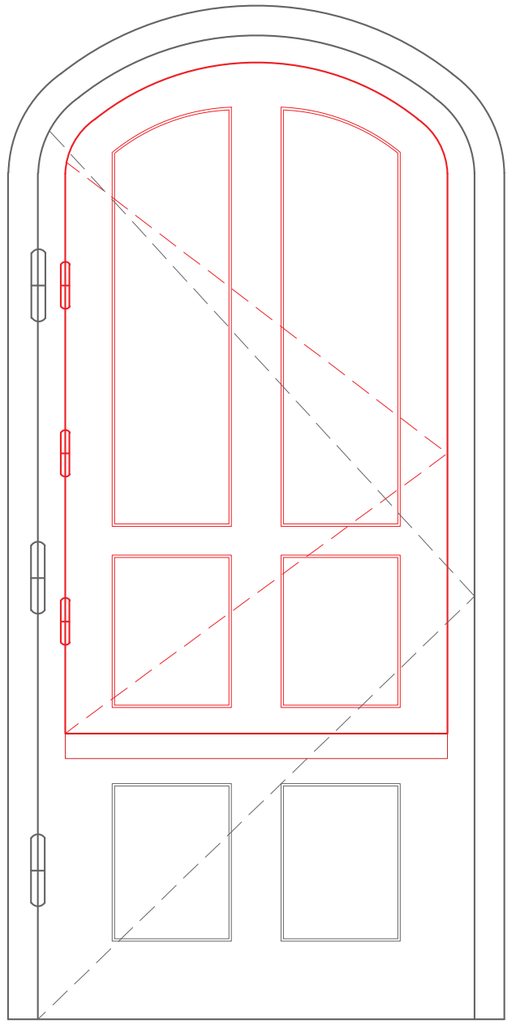
Le déclenchement du désenfumage sera assuré depuis le rez-de-chaussée par un dispositif de commande pneumatique déporté.

Finition

- Préparation des supports, rebouchage et ponçage.
- Application d'une peinture de finition reproduisant la teinte et l'aspect de la porte existante après validation d'un échantillon par la maîtrise d'œuvre.
- Les parties neuves devront être homogènes avec les ouvrages conservés.

Prescriptions particulières

L'entreprise est réputée avoir pris connaissance des lieux et des contraintes patrimoniales.
Un relevé précis des dimensions sera réalisé avant fabrication.
Les plans d'exécution et détails d'intégration du système de désenfumage seront soumis au visa de la maîtrise d'œuvre avant lancement en fabrication.
Tous les ouvrages seront fournis, posés, et parfaitement fonctionnels à la réception.



Mise en oeuvre du désenfumage :

1/ Evacuation

- Déclenchement manuel au RDC
- Réfection des portes selon le dessin historique
- Intégration d'un châssis de 1m2 avec ouverture pneumatique dans le vantail

Nota : ce dessin constitue un plan de principe qu'il conviendra d'adapter selon les dimensions de chacune des portes des escaliers dédiées au désenfumage.

2/ Amenée

- Ouverture manuelle des portes au RDC

Nota : ce dessin constitue un modèle de principe qu'il conviendra d'adapter selon les dimensions de chacune des portes concernées par le désenfumage.

PROGRAMME DE TRAVAUX

Adaptation d’une menuiserie existante pour intégration d’un système de désenfumage

Description de l’ouvrage

La menuiserie bois existante est conservée.

Le présent lot comprend l’ensemble des travaux nécessaires à l’adaptation du vantail droit afin de le transformer en ouvrant de désenfumage, tout en préservant l’intégrité de la menuiserie et des vitrages existants.

Les interventions seront réalisées avec toutes les précautions nécessaires afin de ne pas dégrader les vitraux, les profils bois ni les éléments patrimoniaux.

Travaux préparatoires

- Relevé précis de la menuiserie existante.
- Vérification de l’état du châssis, des ferrages et des assemblages avant intervention.
- Protection des ouvrages conservés pendant toute la durée des travaux.

Dépose

L’intervention comprendra la dépose soignée de la menuiserie existante pour intégration du système de désenfumage comprenant la protection des vitrages et des éléments patrimoniaux pendant les opérations ;
l’intégration du système pneumatique de désenfumage sur le vantail droit ;
les adaptations, renforcements, et réglages nécessaires ;
les essais de fonctionnement ;
la repose de la menuiserie, les réglages définitifs et les essais.

Intégration du désenfumage

L’intervention comprendra également :

- la fourniture et la pose des canalisations pneumatiques entre le vantail et le dispositif de commande situé au rez-de-chaussée ;
- le cheminement des câbles avec recherche du parcours le plus discret possible ;
- les raccordements sur la commande pneumatique de désenfumage prévue au RDC

Prescriptions particulières

Toutes les interventions seront réalisées avec les précautions nécessaires à la conservation des vitraux et des éléments patrimoniaux existants.
Les plans d’exécution et détails de fixation du système pneumatique seront soumis au visa de la maîtrise d’œuvre avant travaux.
L’ensemble devra être fourni, posé, et parfaitement opérationnel à la réception.

